



Intema annonce la clôture d'un placement privé de 1 M\$

Montréal, Québec, Canada, le 4 octobre 2019 - Intema Solutions Inc. (« Intema » ou la « Société ») (TSXV: ITM.H, OTCMKTS: ITMZF), développeur de eflyermaker.com, a le plaisir d'annoncer la clôture du placement privé sans l'entremise d'un courtier annoncé le 27 septembre 2019 pour un produit brut total de 1 M\$. En contrepartie, la Société a émis 10 000 000 d'actions ordinaires à 0,10 \$ l'action et 10 000 000 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire additionnelle au prix de 0,15 \$ l'action pour une période de 12 mois.

« Ce placement privé découle de la détermination de la direction à réaliser son plan d'expansion et de la confiance croissante des investisseurs dans le potentiel d'Intema, » a déclaré Laurent Benezra, président et chef de la direction d'Intema. « Ces fonds nous permettront d'ajouter des développeurs et d'accroître les activités de marketing d'Intema dans des secteurs clés, dans le but de conquérir une plus grande part du marché en croissance du marketing par courriel basé sur la permission. »

La tendance à la hausse du marketing numérique a créé une énorme demande pour le marketing par courriel en raison d'un bon taux de réponse. Le marché mondial du marketing par courriel devrait enregistrer un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 19,60 % entre 2017 et 2025, et devrait atteindre 22 milliards de dollars américains d'ici la fin de 2025 (Source : Transparency Market Research, mars 2017).

Deux initiés (au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables) de la Société, Laurent Benezra (chef de la direction) et Claude Théoret (chef des opérations), ont participé et souscrit, respectivement, 500 000 Unités et 600 000 Unités. Ces initiés ne détenaient aucun titre avant cette opération. L'émission de ces Unités constitue une opération entre apparentés au sens de la Politique 5.9 de la Bourse de croissance TSX et du Règlement 61-101 (le « Règlement 61-101 »). La Société s'est fondée sur les dispenses des exigences relatives à l'évaluation et à l'approbation des actionnaires minoritaires prévues aux alinéas 5.5a) et 5.7(1)a), respectivement, du Règlement 61-101.

Dans le cadre du placement privé, la Société a versé une commission en espèces correspondant à 8 % du produit brut aux courtiers inscrits qui ont agi à titre de démarcheurs. Tous les titres émis dans le cadre de ce placement privé sont assujettis à une période de détention obligatoire de quatre mois et un jour en vertu des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables et le placement privé demeure sujet à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX.

À propos d'Intema Solutions Inc.

La mission d'Intema est d'être la première plate-forme de marketing numérique au monde. Depuis plus de 20 ans, la Société simplifie et optimise les activités de marketing en ligne des moyennes et grandes entreprises grâce à des technologies novatrices et à une expertise de pointe. Chef de file canadien du marketing par courriel basé sur la permission, Intema offre une vaste gamme de produits et services, y compris le marketing prédictif IA, le marketing SMS ainsi que des services professionnels connexes. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web d'entreprise à intema.com et nos sites de produits eflyermaker.com et matcheranalytics.com.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse peut contenir des « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué de presse, y compris, sans s'y limiter, ceux concernant le rendement financier projeté de la Société, le développement prévu des activités et des projets de la Société, la réalisation de la vision et de la stratégie de croissance de la Société, les sources et la disponibilité de financement pour les projets de la Société, le renouvellement des ententes actuelles avec ses clients, fournisseurs et autres contrats importants, les besoins futurs en liquidités, en fonds de roulement, et en capitaux, sont des énoncés prospectifs. Bien que les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse soient fondés sur des hypothèses que la direction de la Société juge raisonnables, rien ne garantit qu'ils s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces énoncés. La Société ne s'engage aucunement à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour plus de renseignements:

Intema Solutions Inc.

Laurent Benezra
+1 (514) 465-5453
lbenezra@intema.ca

Alain Béland
(514) 947-5784
abeland@intema.ca